



## Bilan du dispositif Emplois d'avenir professeur Enquête flash auprès des étudiants de l'UM3

### Le dispositif EAP

« Emplois d'avenir professeur »(EAP) est un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans les métiers du professorat. Les étudiants boursiers qui se destinent à l'enseignement peuvent bénéficier de ce dispositif en suivant un parcours professionnalisant et en étant accompagnés financièrement. Un emploi est confié aux étudiants bénéficiaires sur la base de 12 heures par semaine. Une aide (en moyenne 900 euros par mois) leur permet de financer la suite de leurs études. Ce dispositif répond aux besoins de recrutement futur car les étudiants doivent se présenter aux concours de l'enseignement organisés par l'Etat, au terme de leur contrat.

### Méthodologie de l'enquête

Les étudiants ayant intégré le dispositif EAP en 2012-13 ont été interrogés afin d'effectuer un bilan de leur expérience, et de faire connaître les difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés.

L'enquête a été réalisée en ligne (avec *Limesurvey*) entre le 17 mai et le 5 juin 2013. Des relances téléphoniques ont été faites entre le 27 mai et le 5 juin.

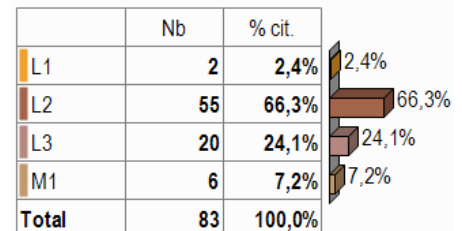
83 questionnaires sont exploitables (taux de réponse = 85%).

### Résultats

Plus de la moitié des interrogés sont en deuxième année de Licence (66,3%), ce qui s'explique par la politique du dispositif dirigée prioritairement vers les étudiants en seconde année.

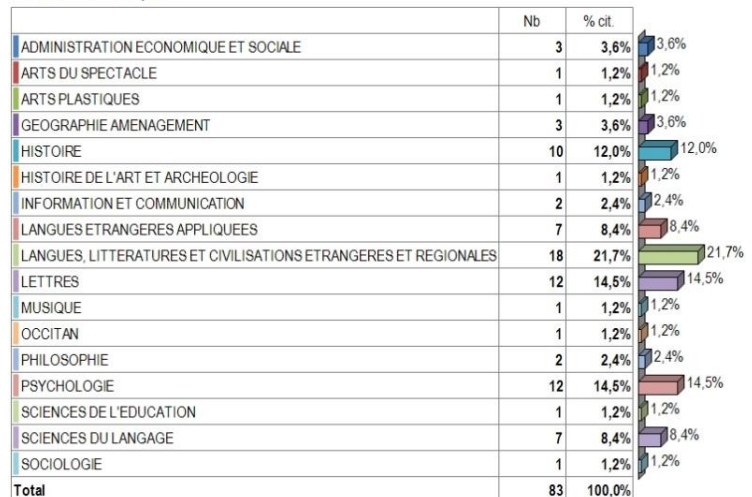
Près d'un quart des enquêtés sont en Licence 3 (24,1%), suivi du niveau Master 1 (7,2%) et enfin Licence 1 (2,4%).

Quel est votre niveau d'études ?



Parmi la promotion 2012-13 des étudiants ayant bénéficié de ce dispositif, 4 filières se détachent : LLCER, Lettres, Psychologie, et Histoire.

Quelle est votre discipline ?



**Vous avez été nommé(e) dans quel type d'établissement:**

	Nb	% cit.
Collège	22	26,5%
Collège/Lycée	2	2,4%
Ecole	46	55,4%
Internat d'excellence	1	1,2%
Lycée	10	12,0%
Maternelle	2	2,4%
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>

**Lieu d'affectation**

55,4% des établissements qui accueillent les EAP sont des écoles. Viennent ensuite les affectations dans les collèges (26,5%) et le lycée (12%).

**Rôle du tuteur**

Un tuteur était présent dans 87% des cas pour encadrer les activités des étudiants. Pour près de 70% des étudiants, le tuteur était chargé de les accueillir et de les présenter auprès des membres de la communauté éducative, et a permis leur intégration dans le travail de l'équipe pédagogique et la vie de l'établissement. Pour les 30% restant, c'est le directeur de l'établissement qui, en général, se chargeait de cette mission.

Moins d'un tiers des tuteurs ont établi des programmes de travail sous la forme d'un projet, associant des objectifs et des activités. Mais un tuteur sur deux (53%) a accompagné les étudiants dans la préparation d'activité d'appui aux enseignants. La grande majorité des tuteurs (86,7%) n'ont pas élaboré de document de suivi et d'évaluation, du moins à la connaissance des enquêtés.

	Non		Oui	
	N	% cit.	N	% cit.
Il vous a accueilli et présenté auprès des membres de la communauté éducative	25	30,1%	58	69,9%
Il a permis votre intégration dans le travail de l'équipe pédagogique et la vie de l'école ou de l'établissement	27	32,5%	56	67,5%
Il a établi un programme de travail progressif sous la forme d'un projet, associant des objectifs et des activités	57	68,7%	26	31,3%
Il vous a accompagné dans la préparation d'activités d'appui aux enseignements	44	53,0%	39	47,0%
Il a élaboré un document de suivi et d'évaluation	72	86,7%	11	13,3%

**Autres rôles :**

- Aide dans l'élaboration de la synthèse
- Il a pris le temps de répondre à mes questions et de savoir si tout se passait bien pour moi
- Il m'a accueillie dans sa classe et organisé des activités pédagogiques avec moi
- Il me fait travailler en autonomie avec un carnet de bord
- Il vérifiait les séances que je montais et m'aider à l'améliorer si besoin
- J'ai établi un projet à mener avec les petites sections et un autre avec les moyens/grands en rapport avec le thème de l'école de cette année, ma tutrice m'a aidé à le répartir dans le temps et à le mettre en place

**Durée de la séquence**

Les trois quarts des interrogés (75,9%) ont effectué 12 heures par semaine. Le nombre d'heures a été modulé dans 80% des cas au cours de l'année, notamment lors des examens universitaires, ou en raison d'une période de cours trop chargée. Ces heures ont été rattrapées dans la plupart des cas, lors des vacances universitaires.

**Combien d'heures avez-vous effectué par semaine ?**

	Nb	% cit.
Moins de 12 heures	12	14,5%
12 heures	63	75,9%
Plus de 12 heures	8	9,6%
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>

**Cette activité vous a-t-elle empêché de suivre correctement votre cursus universitaire ?**

	Nb	% cit.
Oui	2	2,4%
Un peu	20	24,1%
Non	61	73,5%
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>

L'activité d'emploi avenir professeur n'a pas été un frein au suivi correct du cursus universitaire pour 73,5% des étudiants. Lorsque cela a été le cas, les raisons principales sont la surcharge de travail / fatigue que cela peut entraîner (18%), les problèmes d'emploi du temps (16%) et des difficultés logistiques / déplacements (10%). De façon générale, ces témoignages convergent sur le fait que ces problèmes d'emploi du temps ont pu être réglés par la suite en modulant le nombre d'heures effectuées.

### Missions confiées

- Près de 90% des étudiants ont pu observer différents niveaux d'enseignement au sein de l'établissement scolaire.
- 60% ont pris en charge des activités de soutien ou d'accompagnement individualisé, comme aider un élève en difficulté dans la classe ou assumer un petit groupe de 4 ou 5 écoliers.
- 59% ont pu accompagner des activités culturelles ou artistiques (des sorties au musée d'après les témoignages).
- 57% ont assuré une prise en charge progressive de séquences pédagogiques
- 55,4% ont été témoins des différentes fonctions de l'établissement scolaire.
- 39,8% des enquêtés ont accompagné des activités péri-éducatives comme les langues vivantes, il s'agit généralement d'étudiants des filières LLCER ou LEA.

Autres missions :

- Dans la réalité, il n'y a pas vraiment de phase d'observation, il y a surtout de l'accompagnement car les classes sont surchargées et les instituteurs débordés.
- Encadrement de petits groupes pour jeux mathématiques
- Groupe ou demi-classe pour certaines activités
- J'ai aussi aidé aux activités prévues en dehors de l'école: accompagner à la piscine, médiathèque etc.
- Je suis l'emploi du temps d'une semaine normale. J'ai sous ma responsabilité des petits groupes d'enfants (environs 4-6 enfants par groupe) avec qui je mène mon projet ou alors avec qui je supervise les activités prévues par la maîtresse.
- Prise en charge d'une heure de bibliothèque avec les enfants
- Prise en charge de cours durant l'année
- Préparation au CFG et au BDC
- Séance de jeux de calcul mental
- Sortie pédagogique
- Travail administratif
- Travail de surveillant (permanences, distribution de papiers, vie scolaire, surveillance brevet)

### Bilan

Malgré quelques critiques relatives à la surcharge de travail, cette activité a permis aux étudiants de mieux connaître le monde de l'enseignement : la moyenne est de 4,34 sur une échelle de 1 à 5. De plus, le dispositif emploi avenir professeur a été un excellent moyen de préciser leur projet professionnel : la moyenne est de 4,13 sur une échelle de 1 à 5.

**Sur une échelle de 1 à 5, veuillez indiquer si cette activité vous a permis de mieux connaître le monde de l'enseignement :**

Moyenne = 4,34 Ecart-type = 0,86

	Nb	% cit.
1	1	1,2%
2	2	2,4%
3	9	10,8%
4	27	32,5%
5	44	53,0%
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>

**Sur une échelle de 1 à 5, veuillez indiquer si cette activité vous a permis de préciser votre projet professionnel:**

Moyenne = 4,13 Ecart-type = 0,91

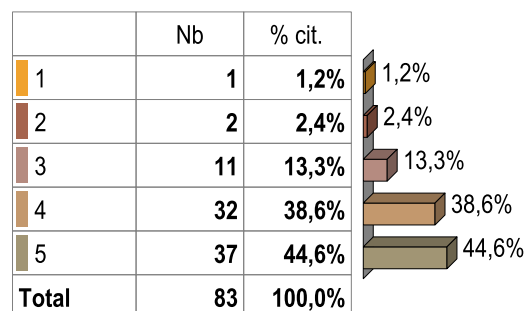
	Nb	% cit.
2	4	4,8%
3	17	20,5%
4	26	31,3%
5	36	43,4%
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>

Globalement les étudiants sont satisfaits du dispositif. La moyenne est de 4,23.

Sur une échelle de 1 à 5, veuillez indiquer si dans l'ensemble vous êtes satisfait du dispositif:

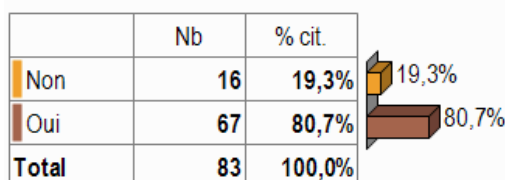
Moyenne = 4,23 Ecart-type = 0,86

Médiane = 4,00



## Renouvellement du contrat

Comptez-vous demander un renouvellement de votre contrat en 2013-2014 ?



Plus de 8 répondants sur 10 souhaitent renouveler leur contrat pour l'année 2013-14. Pour ceux qui ne le souhaitent pas, la principale raison est le passage en niveau master 2 (qui ne leur donne plus le droit d'accès à ce dispositif) ou un départ à l'étranger.

Globalement, les interrogés sont pleinement satisfaits du dispositif (44,58 % ont coché la note de 5/5 et 38,55 ont coché 4/5).

Si non, pourquoi ?

- Car je pars un an en Erasmus, en Allemagne faire ma L3 mais j'aimerais à mon retour, renouveler ma candidature
- Etant en licence 3 l'année prochaine, j'ai bien peur que ce projet soit difficilement gérable avec les études.
- Il y a un manque d'organisation de la part du collège... emploi du temps mis en place tardivement, ce qui en fait déplacer certains qui repartent aussitôt. Je ne pense pas non plus pouvoir gérer 12 heures par semaine lors de ma 3<sup>ème</sup> année J'aurais bien aimé mais je pars en Erasmus pour ma troisième année. Je pense que si j'étais restée j'aurais hésité vu la quantité de travail demandée à la fac.
- Je dois partir à l'étranger faire ma troisième année
- Je ne serais plus boursière
- Je serai en Master 2
- Je serai en principe en M2
- Je vais entamer mon master en sciences de l'éducation et passer mon concours l'année prochaine, je souhaite me consacrer pleinement à mon concours et mes examens
- Le nombre d'heures est trop élevé en école élémentaire.
- Parce que je fais une année Erasmus l'année prochaine. Sinon je pense que j'aurais refait une demande mais cette fois ci en collège.
- Partant à l'iufm de Carcassonne pour le master d'enseignement bilingue en langue régionale, je ne souhaite pas cumuler la préparation du concours et le master avec un travail.
- Pas possible en M2, d'autant que j'ai un long stage que je vais effectuer à l'étranger
- Passage du CAPES
- A cause de l'âge et du niveau d'étude (25 ans et Master 2)

## Expression libre

Enfin, lorsque les enquêtés ont pu s'exprimer librement, la plupart ont pu faire part de leur difficulté rencontrée au début de leur mission : le manque d'informations sur le dispositif EAP par le personnel des établissements scolaires. L'équipe pédagogique a peu de connaissances sur les fonctions réelles et les rôles des étudiants en EAP. Toutefois, les étudiants ont pu exprimer leur satisfaction du dispositif, qui est un premier pas dans le monde du travail pour beaucoup d'entre eux. L'aspect « concret » de cet emploi est un réel point positif.

- *Les enseignants ne savent pas forcément ce qu'ils "peuvent" (ont le droit) de nous faire faire. Il faudrait mieux informer l'équipe pédagogique sur nos fonctions.*
- *Aspects positif: observations dans des classes participation à l'encadrement des élèves. On voit différents encadrements avec les enseignants.*
- *C'est dommage qu'on ne puisse pas moduler pour effectuer plus d'heures. Ce dispositif apporte du concret, c'est très bénéfique.*
- *Ce dispositif permet de mettre un pied dans le monde du travail et cela est très positif.*
- *Ce dispositif permet de mieux se rendre compte du métier, de participer à des activités, d'observer le quotidien des professeurs. C'est très intéressant et cela m'a permis de confirmer mon choix.*
- *Dispositif très intéressant. Il me permet de comprendre le monde de l'éducation. Les professeurs s'occupent de nous et nous prend en charge de manière à ce que l'on soit à l'aise et instruit sur ce qui nous attend.*
- *Effectuer 12h /semaine est très compliqué pour suivre les cours à l'université.*
- *Expérience réussie.*
- *il a été très difficile de mettre en place un emploi du temps qui me permettait de réaliser les 12h de présence à l'école. Je n'ai eu aucune aide de la faculté pour cela je me suis retrouvé seul*
- *Il faut une parfaite gestion de son emploi du temps pour réussir.*
- *Intégration difficile dans l'équipe enseignante, certains professeurs réticents.*
- *Je n'ai pas encore reçu la bourse du trésor public. C'est un dispositif très intéressant pour ceux qui veulent être professeurs.*
- *Je pense que 12heures par semaines c'est beaucoup surtout avec un emploi du temps chargé les devoirs...*
- *Je trouve que 12h de travail est un peu trop, j'ai eu du mal à combiner travail universitaire et l'EAP*
- *L'établissement manque d'informations sur l'EAP.*
- *Le dispositif m'a apporté une vision différente de l'enseignement, plus complète.*
- *Le personnel est mal renseigné sur EAP. Il faudrait une enquête pour les établissements qui souhaitent bénéficier du dispositif, car sinon le personnel nous le fait ressentir.*
- *Les ZEP sont des zones intéressantes, il ne faut pas avoir d'appréhension.*
- *Ma tutrice est très efficace. j'ai eu des problèmes administratifs au début mais cela s'est arrangé par la suite.*
- *Manque d'informations (la paye, la bourse...) problème de renouvellement pour l'EAP pour l'année prochaine (problème de date avec l'IUFM)*
- *Mauvaise organisation, missions trop floues et ponctuelles*
- *Mes trois tuteurs s'occupent très bien de moi. J'aurais aimé, cependant, qu'elles m'aident à préparer un cours, mais l'année n'est pas finie !*
- *Mon tuteur ne savait pas quel rôle me donner exactement. Il manquait d'informations.*
- *Nous n'avons pas été informés des dates, des responsabilités, du nombre d'heures, des contrats...Il aurait fallu une réunion explicative avant le début des missions, avec nos droits et nos devoirs. Mais c'est une très bonne expérience et opportunité.*
- *Plusieurs questions restent sans réponses. Dans quel but rédiger un portfolio? Pour qui?*
- *Positif : découverte de l'école avant l'heure*
- *Problème d'affectation : école au lieu de collège ou lycée. Incohérence par rapport à mon cursus. L'équipe pédagogique n'est pas assez préparée à l'arrivée des EAP. Le rôle et la mission ne sont pas clairement définis.*
- *Procédure de mise en place lourde. Manque de coordination entre le rectorat et l'université (partiels, stage en entreprise, dates de renouvellement du contrat et d'inscription en faculté non harmonisées)*
- *Je pense avoir beaucoup de chance d'avoir trouvé ce dispositif et d'avoir eu un contrat EAP. Le travail me plaît, et m'a beaucoup aidé financièrement. Je vais renouveler mon contrat avec plaisir. Cependant, je trouve qu'il y a un manque de suivi et d'information*
- *Être obligatoirement boursier est un critère négatif, toute candidature devrait être acceptée.*